



MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

23, rue de la Fabrique

Sainte-Angèle-de-Mérici (Québec) G0J 2H0

Téléphone : 418 775-7733 Télécopieur : 418 775-5722

<http://municipalite.sainte-angele-de-merici.qc.ca>

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du 14 janvier 2019, tenue à 20 h 00 à la salle du conseil de l'édifice municipal, sise au 23, rue de la Fabrique, Sainte-Angèle-de-Mérici.

Sont présents :	Monsieur	Michel Côté	Maire
	Madame	Dolorès Bélanger	Conseillère, siège no 1
	Madame	Myleine Gauthier	Conseillère, siège no 2
	Madame	Francine Bezeau	Conseillère, siège no 3
	Monsieur	Réginald Dionne	Conseiller, siège no 5
	Monsieur	Stéphane St-Onge	Conseiller, siège no 6

Madame Marie-France Dupont, conseillère, siège no 4, absence motivée

Monsieur Denis Ouellet, directeur-général et secrétaire-trésorier est aussi présent.

1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

19-01-01 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter l'ordre du jour suivant, attendu que le point varia soit ouvert jusqu'à la fin de la séance.

Adoptée

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

3. ADMINISTRATION

3.1 **RENOUVELLEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2019**

3.2 **NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

3.3 **NOM DE LA PERSONNE AUTORISÉE À AGIR POUR LE CONSEIL AVEC REVENU QUÉBEC**

3.4 **DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL**

3.5 **DON POUR LA CROIX-ROUGE**

3.6 **SALLE COMMUNAUTAIRE – NOUVELLE POLITIQUE**

3.7 **AUTORISATION D'ÉMETTRE UNE LETTRE D'AVOCAT POUR LES PROPRIÉTAIRES DE L'ADRESSE 579, CHEMIN DU PORTAGE**

4. TRÉSORERIE

4.1. PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

4.1.1. Liste des dépenses incompressibles payées en décembre 2018 (annexe 1)

4.1.2. Rémunérations des employés municipaux et des élus

4.1.3. Engagements des dépenses

4.1.4. Autorisation de paiement des dépenses (annexe 2)

4.1.5. Suivi des dépenses en lien avec le budget 2018

5. TRANSPORT

5.1 LOCATION SOUFFLEUR À NEIGE – ACCEPTATION DE SOUMISSION

5.2 PLAN D'INTERVENTION – RÉSEAU D'ÉGOUT & D'AQUEDUC EN CADRE AVEC LA
TECQ 2014-2018

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. URBANISME

7.1 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ – ENTREPRISE CLAVEAU LTÉE
(PROPRIÉTÉ BRUNO BÉRUBÉ ET NOËL BÉRUBÉ (4^E RANG DE FLEURIAU) ET
AGNEAUX VERREULT INC. (5^E RANG DE FLEURIAU)) – RÉFECTION DE LA
ROUTE 234

7.2 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ - ENTREPRISE CLAVEAU LTÉE
(PROPRIÉTÉ ROLAND NORMAND (214, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-NEIGETTE),
ALFRED LANGLOIS (234, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-NEIGETTE))
RÉFECTION DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE NEIGETTE

7.3 APPUI DEMANDE D'AUTORISATION (GRAVIÈRE) CPTAQ – ENTREPRISE
CLAVEAU LTÉE (FERME DUBAIE-DES-SABLES (369, 6^E RANG))

7.4 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ – CLAVEAU CONCASSAGE ET
GRANULATS LTÉE (PROPRIÉTÉ BRUNO BÉRUBÉ ET NOËL BÉRUBÉ) –
SABLIÈRE

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 DEMANDE DU CLUB DE MOTONEIGE DE LA MITIS POUR LA GRATUITÉ DE LA
SALLE COMMUNAUTAIRE

8.2 DÉPÔT DU 1^{ER} RAPPORT FINANCIER DES REVENUS ET DÉPENSES DU COMITÉ DES
FÊTES DU 150^E

8.3 DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LA SALLE COMMUNAUTAIRE POUR LE DÉFI VÉLO
PLEIN AIR 2019

8.4 IMPRESSION D'UN LIVRE PRÉSENTANT L'HISTOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE
SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

8.5 PAIEMENT DE LA FACTURE DES LOISIRS POUR LES CALENDRIERS DES FÊTES DU
150^E

8.6 LES LOISIRS DE SAINTE-ANGÈLE – SUBVENTION ANNUELLE – VERSEMENT

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. VARIA

11. PÉRIODE DE QUESTIONS

12. LEVÉE DE LA SÉANCE

Adoptée

2. ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

19-01-02 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'adopter les procès-verbaux de la séance ordinaire du 3 décembre et de la séance extraordinaire du 21 décembre 2018.

Adoptée

3. ADMINISTRATION

3.1 RENOUELEMENT DE LA POLICE D'ASSURANCES DE LA MUNICIPALITÉ POUR L'ANNÉE 2019

19-01-03 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers de renouveler la police d'assurances multirisques de la municipalité (biens, transport terrestre, automobiles, responsabilités civiles, crime, erreurs et omissions pour les élus) auprès de la Mutuelle des municipalités du Québec, pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2019, et autorise l'émission d'un chèque à l'ordre du Groupe Ultima Inc, au montant de 27 164 \$, toutes taxes incluses.

Adoptée

3.2 NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT

19-01-04 Sur la proposition de madame Dolorès Bélanger, il est résolu à l'unanimité des conseillers de nommer madame Myleine Gauthier, maire suppléant et substitut aux réunions de la Municipalité régionale de comté, pour les mois de janvier, février et mars 2019.

Adoptée

3.3 NOM DE LA PERSONNE AUTORISÉE À AGIR POUR LE CONSEIL AVEC REVENU QUÉBEC

19-01-05 Sur la proposition de monsieur Stéphane St-Onge, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser monsieur Denis Ouellet, directeur-général et secrétaire-trésorier pour la Municipalité de Sainte-Angèle-De-Mérici à faire ce qui suit :

- à inscrire l'entreprise aux fichiers de Revenu Québec;
- à gérer l'inscription de la Municipalité à clicSÉQUR – Entreprises;
- à gérer l'inscription de la Municipalité à Mon dossier pour les entreprises et, généralement, à faire tout ce qui est utile et nécessaire à cette fin;
- à remplir et à assumer les rôles et responsabilités du responsable des services électroniques décrits dans les conditions d'utilisation de Mon dossier pour les entreprises notamment en donnant aux utilisateurs de l'entreprise, ainsi qu'à d'autres entreprises, une autorisation ou une procuration;
- à consulter le dossier de la Municipalité et à agir au nom et pour le compte de la Municipalité, pour toutes les périodes et toutes les années d'imposition (passées, courantes et futures), ce qui inclut le pouvoir de participer à toute négociation avec Revenu Québec, en ce qui concerne tous les renseignements que Revenu Québec détient au sujet de l'entreprise pour l'application ou l'exécution des lois fiscales, de la Loi sur la taxe d'accise et de la Loi facilitant le paiement des pensions alimentaires, en communiquant avec Revenu Québec par tous les moyens de communication offerts (par

téléphone, en personne, par la poste et à l'aide des services en ligne).

Adoptée

3.4 DÉPÔT DES DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS PÉCUNIAIRES PAR LES MEMBRES DU CONSEIL

19-01-06 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers de déclarer que toutes les déclarations d'intérêts pécuniaires des membres du conseil ont été remises au directeur-général & secrétaire-trésorier.

Adoptée

3.5 DON POUR LA CROIX-ROUGE

19-01-07 Sur la proposition de madame Dolorès Bélanger, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accorder un don de la valeur de 50 \$ dans le cadre de la campagne de financement de la Croix-Rouge.

Adoptée

3.6 SALLE COMMUNAUTAIRE – NOUVELLE POLITIQUE

Le conseil municipal a adopté une nouvelle politique en ce qui concerne la salle communautaire. Afin de simplifier les choses et d'être équitable envers tous, une preuve d'assurance pour la location de la salle communautaire ne sera plus nécessaire pour les résidents de Sainte-Angèle-de-Mérici. Par contre, pour les non-résidents, ceux-ci auront toutefois l'obligation de remettre une preuve d'assurance responsabilité civile de leur résidence pour réserver la salle communautaire. Par ailleurs, en ce qui concerne les réservations de la salle, celles-ci ne peuvent excéder 4 mois avant la date de la tenue de l'activité sauf en ce qui concerne les mariages.

19-01-08 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter cette nouvelle politique pour la salle communautaire.

Adoptée

3.7 AUTORISATION D'ÉMETTRE UNE LETTRE D'AVOCAT POUR LES PROPRIÉTAIRES DE L'ADRESSE 579, CHEMIN DU PORTAGE

19-01-09 Sur la proposition de monsieur Stéphane St-Onge, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser la firme Cain Lamarre d'émettre une lettre pour les propriétaires de l'adresse 579, chemin du Portage relatif aux nombreuses communications écrites acheminées à la Municipalité de Sainte-Angèle-de-Mérici.

Adoptée

4. TRÉSORERIE

4.1 PRÉSENTATION DES RAPPORTS DE DÉPENSES

4.1.1. Liste des dépenses incompressibles payées en décembre 2018 (annexe 1)

4.1.2. Rémunération des employés municipaux et des élus

<u>DATE</u>	<u>À L'ORDRE DE</u>	<u>MONTANT</u>
Janvier 2019	Rémunération (brute) employés et élus municipaux (25 novembre au 29 décembre 2018)	42 967,20 \$

Adoptée

4.1.3. Engagements des dépenses

19-01-10 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'engager les dépenses suivants pour un montant total de 7 799,98 \$ toutes taxes incluses.

1.	ADMINISTRATION	
	Divers	100,00 \$
	TOTAL D'ADMINISTRATION :	100,00 \$
2.	VOIRIE	
	2 caisses d'antigel	167,40 \$
	Pompe à l'huile pour baril	295,00 \$
	Duck tape (2)	11,98 \$
	Souffleur à neige	4 734,00 \$
	Sel à glace (4) 10kg	13,16 \$
	Matériel pour mezzanine	1 102,86 \$
	Sal à poubelle (salle)	26,29 \$
	Savon antibactérien	33,16 \$
	Gants de plastiques (2)	22,98 \$
	Polisseuse (ménage)	1 219,85 \$
	Filtres soufflantes (2)	73,30 \$
	TOTAL VOIRIE :	7 699,98

TOTAL ENGAGEMENT DE DÉPENSES DE JANVIER 2019: 7 799.98 \$

Il est demandé au chef d'équipe de fournir deux (2) soumissions pour la pompe à l'huile et deux (2) autres pour la polisseuse.

Adoptée

4.1.4. Autorisation de paiement des dépenses (annexe 2)

19-01-11 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser le paiement des dépenses, au montant de 75 924,55 \$. (Annexe 2)

Adoptée

4.1.5. Suivi des dépenses au 31 décembre avec le budget 2018

Suivi du budget et Dépenses						
Décembre 2018						
Charges						
				Budget	Dépenses	%
ADM générale						
	Conseil			61 287.00 \$	55 031.81 \$	90%
	Application de la loi			2 931.00 \$	2 931.50 \$	100%
	Gestion financière et administrative			215 182.00 \$	186 374.18 \$	87%
	Greffe			2 035.00 \$	13.13 \$	1%
	Évaluation			21 601.00 \$	19 334.65 \$	90%
	Gestion personnel			16 511.00 \$	35 147.14 \$	213%
	Autres			13 386.00 \$	8 344.99 \$	62%
ADM générale (moyenne utilisée)				332 933.00 \$	307 177.40 \$	92 %
Sécurité publique						
	Police			51 615.00 \$	44 831.00 \$	87%
	Sécurité incendie			73 323.00 \$	61 690.85 \$	84%
	Sécurité civile			2 456.00 \$	3 119.89 \$	127%
Sécurité publique (moyenne utilisée)				127 394.00 \$	109 641.74 \$	86%

	Voirie municipale	256 369.00 \$	203 506.87 \$	79%
	Enlèvement de la neige	224 814.00 \$	228 155.89 \$	101%
	Éclairage des rues	11 500.00 \$	8 333.31 \$	72%
	Circulation et stationnement	5 000.00 \$	0.00 \$	0%
	Transport collectif	14 698.00 \$	14 697.97 \$	100%
Transport (moyenne utilisée)		512 381.00 \$	454 694.04 \$	89%
Hygiène du milieu				
	Approvisionnement et traitement de l'eau	13 036.00 \$	15 418.05 \$	118%
	Réseau distribution de l'eau	23 020.00 \$	17 586.38 \$	76%
	Traitement eaux usées	34 296.00 \$	27 803.97 \$	81%
	Réseau d'égouts	18 236.00 \$	14 866.31 \$	82%
	Matières résiduelles	128 637.00 \$	111 221.90 \$	86%
Hygiène du milieu (moyenne utilisée)		217 225.00 \$	186 896.61 \$	86%
Santé et bien-être		3 480.00 \$	5 472.00 \$	157%
Aménagement, urbanisme et zonage				
	Aménagement, urb. Et dévelop. (moyenne utilisée)	38 475.00 \$	25 100.47 \$	65%
	Promotion et développement économique	3 015.00 \$	3 051.00 \$	101%
Loisirs, Halte routière, culture		41 490.00 \$	28 151.47 \$	68%
	Salle paroissiale	31 000.00 \$	25 028.18 \$	81%
	Loisirs	12 667.00 \$	20 161.93 \$	159%
	Halte routière	7 941.00 \$	8 957.07 \$	113%
	Autres	26 422.00 \$	11 630.92 \$	44%
Loisirs, Halte routière (moyenne utilisée)		78 030.00 \$	65 778.10 \$	84%
Activités culturelles				
	Bibliothèque - 1er étage	18 448.00 \$	3 631.74 \$	20%
	Centre multiculturel - 2ième étage	11 900.00 \$	18 108.98 \$	152%
Activités culturelles (moyenne utilisée)		30 348.00 \$	21 740.72 \$	72%
Frais de financement				
	Intérêts	10 266.00 \$	6 488.24 \$	63%
	Autres frais de financement	1 800.00 \$	1 422.25 \$	79%
Total des frais de financement		12 066.00 \$	7 910.49 \$	66%
Total des charges		1 355 347.00 \$	1 187 462.57 \$	88%
Affectations				
Activités d'investissement				
	Achat camions et équipements	0.00 \$	45 673.57 \$	
	Bibliothèque & Centre multiculturel	478 644.00 \$	363 939.78 \$	
	Édifice municipal	26 948.00 \$	33 181.30 \$	
	Aqueduc	194 262.00 \$	11 828.15 \$	
	Égouts	0.00 \$	1 604.26 \$	
	Chemin local 1 & 2	0.00 \$	187 059.25 \$	
	Érosion - Chemin du Portage	0.00 \$	13 889.84 \$	
Total activités d'investissement		699 854.00 \$	657 176.15 \$	
Excédent (Déficit) accumulé				
	Remboursement en capital	25 163.00 \$	14 871.60 \$	
Total excédent (Déficit) accumulé		25 163.00 \$	14 871.60 \$	
Total des affectations		725 017.00 \$	672 047.75 \$	92.69%

5. TRANSPORT

5.1 LOCATION SOUFFLEUR À NEIGE – ACCEPTATION DE SOUMISSION

CONSIDÉRANT QUE des soumissions pour la location de souffleur à neige ont été demandées auprès de deux (2) fournisseurs ;

19-01-12 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter la soumission au plus bas prix conforme de Jacques Roy au montant de 115 \$/heure, taxes en sus.

Adoptée

5.2 PLAN D'INTERVENTION – RÉSEAU D'ÉGOUT & D'AQUEDUC EN CADRE AVEC LA TECQ 2014-2018

19-01-13 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers qu'ils ont pris connaissance et accepte le plan d'intervention de la TECQ 2014-2018 au sujet de ses réseaux d'égouts et d'aqueduc.

Adoptée

6. SÉCURITÉ PUBLIQUE

7. URBANISME

7.1 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ – ENTREPRISE CLAVEAU LTÉE (PROPRIÉTÉ BRUNO BÉRUBÉ ET NOËL BÉRUBÉ (4^E RANG DE FLEURIAU) ET AGNEAUX VERREAULT INC. (5^E RANG DE FLEURIAU)) – RÉFECTION DE LA ROUTE 234

CONSIDÉRANT le potentiel agricole inexistant de la parcelle visée, étant classé 7-TR selon les cartes de potentiel des sols;

CONSIDÉRANT QUE les possibilités d'utilisation du lot à des fins agricoles sont nulles;

CONSIDÉRANT QUE le projet n'aura aucun effet sur les activités agricoles existantes dans le secteur;

CONSIDÉRANT QUE les remblais corrigeront des dépressions sur des terrains en bordure de la route;

CONSIDÉRANT QUE l'homogénéité de la communauté agricole sera préservée;

CONSIDÉRANT QUE le projet respecte les objectifs du plan d'urbanisme et du règlement de zonage de la municipalité;

POUR CES MOTIFS :

19-01-14 Il est proposé par monsieur Réginald Dionne et résolu à l'unanimité de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'autoriser la demande formulée par Entreprises Claveau sur les lots 4 370 299, 4 769 062, 4 769 063, 4 769 064 et 5 965 484 du cadastre du Québec.

Adoptée

10

**7.2 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ - ENTREPRISE CLAVEAU LTÉE
(PROPRIÉTÉ ROLAND NORMAND (214, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-NEIGETTE),
ALFRED LANGLOIS (234, CHEMIN DE LA RIVIÈRE-NEIGETTE))
RÉFECTION DU CHEMIN DE LA RIVIÈRE NEIGETTE**

Demande d'autorisation pour du remblai provenant des travaux de réfection du chemin de la Rivière-Neigette sur les terrains de Roland Normand et Alfred Langlois.

- CONSIDÉRANT QUE** les sites de remblai choisis sont ceux de moindre impact;
- CONSIDÉRANT QUE** le bon potentiel agricole des sols, étant classé 3 selon les cartes de potentiel des sols;
- CONSIDÉRANT QUE** les remblais permettront d'aplanir les endroits visés pour en faciliter la culture du sol;
- CONSIDÉRANT QUE** l'objet de la demande n'aura pas d'effet négatif sur les activités agricoles avoisinantes;
- CONSIDÉRANT QUE** l'homogénéité de la communauté agricole sera préservée;
- CONSIDÉRANT QUE** les sites de remblai respecteront les normes environnementales, notamment les bandes de protection riveraines de cours d'eau;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet respecte les objectifs du plan d'urbanisme et du règlement de zonage de la municipalité;

POUR CES MOTIFS :

19-01-15 Il est proposé par madame Myleine Gauthier et résolu à l'unanimité des conseillers de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'autoriser la demande formulée par Entreprise Claveau Lté sur les lots 4 371 087, 4 371 101, 4 371 932, 4 371 940, 4 664 122, 4 664 123, 4 664 124 et 4 664 127 du cadastre du Québec.

Adoptée

7.3 APPUI DEMANDE D'AUTORISATION (GRAVIÈRE) CPTAQ – ENTREPRISE CLAVEAU LTÉE (FERME DUBAIE-DES-SABLES (369, 6^E RANG))-SABLIÈRE

Demande d'autorisation pour une sablière-gravière pour des travaux de réfection du chemin de la Rivière-Neigette, de la route 234 et divers travaux de génie civil.

- CONSIDÉRANT QU'** une sablière a déjà été opérée sur le site choisi;
- CONSIDÉRANT QUE** l'éloignement du site par rapport aux résidences les plus près;
- CONSIDÉRANT QUE** les possibilités d'utilisation agricoles du lot seront améliorées à la fin de l'exploitation;
- CONSIDÉRANT QUE** le potentiel agricole des sols de bon à moyen, étant classé 3 et 5 selon les cartes de potentiel des sols;
- CONSIDÉRANT QUE** l'objet de la demande n'aura pas d'effet négatif sur les activités agricoles avoisinantes;
- CONSIDÉRANT QUE** l'homogénéité de la communauté agricole sera préservée;
- CONSIDÉRANT QUE** le projet respecte les objectifs du plan d'urbanisme et du règlement de zonage de la municipalité;

POUR CES MOTIFS :

19-01-16 Il est proposé par monsieur Réginald Dionne et résolu à l'unanimité des conseillers de recommander à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'autoriser la demande formulée par Entreprise Claveau Lté sur les lots 4 371 085 et 4 371 810 du cadastre du Québec.

Adoptée

7.4 DEMANDE D'AUTORISATION À LA CPTAQ – CLAVEAU CONCASSAGE ET GRANULATS LTÉE (PROPRIÉTÉ BRUNO BÉRUBÉ ET NOËL BÉRUBÉ) – SABLIERE

Demande d'autorisation pour une carrière pour des travaux de réfection de la route 234 et divers travaux de génie civil.

Reporté à une séance ultérieure

8. LOISIRS ET CULTURE

8.1 DEMANDE DU CLUB DE MOTONEIGE DE LA MITIS POUR LA GRATUITÉ DE LA SALLE COMMUNAUTAIRE

19-01-17 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir la gratuité de la salle communautaire, incluant la cuisine, pour les activités du 13 janvier 2019.

Adoptée

8.2 DÉPÔT DU 1^{er} RAPPORT FINANCIER DES REVENUS ET DÉPENSES DU COMITÉ DES FÊTES DU 150^e

En date du 3 décembre 2018 les revenus du Comité du 150^e correspondaient à 15 500,10 \$. La Municipalité a contribué jusqu'à présent à une somme de 2 500 \$. Les dépenses s'élèvent actuellement à 7 254,09 \$. La petite caisse en début de période possédait 156,60 \$. Le profit net calculé au 3 décembre 2018 s'élève à 8 402,61 \$.

19-01-18 Sur la proposition de madame Dolorès Bélanger, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'entériner le dépôt du 1^{er} rapport financier des revenus et des dépenses du Comité des fêtes du 150^e.

Adoptée

8.3 DEMANDE DE GRATUITÉ POUR LA SALLE COMMUNAUTAIRE POUR LE DÉFI VÉLO PLEIN AIR 2019

19-01-19 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'offrir la gratuité pour la salle communautaire pour le Défi Vélo Plein Air 2019 le samedi 13 juillet 2019 entre 8 h 30 et 10 h 00.

Adoptée

8.4 IMPRESSION D'UN LIVRE PRÉSENTANT L'HISTOIRE DE LA MUNICIPALITÉ DE SAINTE-ANGÈLE-DE-MÉRICI

19-01-20 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser une mise de côté d'un budget de 5 000 \$ pour l'impression d'un livre présentant l'historique de la municipalité incluant les différents organismes qui sont toujours actifs dans la municipalité. Ce

projet de livre, édition condensée, intégrera également de nombreuses photos. La Municipalité s'engage donc à couvrir l'ensemble du coût des factures que représentent cette activité jusqu'à concurrence de 5 000 \$.

Adoptée

8.5 PAIEMENT DE LA FACTURE DES LOISIRS POUR LES CALENDRIERS DES FÊTES DU 150^e

19-01-21 Sur la proposition de monsieur Réginald Dionne, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'accepter de déboursier le montant total de 2 936,18 \$ taxes en sus pour payer la facture qui est adressé au Comité des Loisirs pour les fêtes du 150^e. Cette facture est le paiement pour les 450 calendriers que le Comité des fêtes du 150^e ont fait fabriquer et distribuer à la population.

Adoptée

8.6 LES LOISIRS DE SAINTE-ANGÈLE – SUBVENTION ANNUELLE – VERSEMENT

19-01-22 Sur la proposition de madame Myleine Gauthier, il est résolu à l'unanimité des conseillers d'autoriser un premier versement pour janvier 2019, à l'ordre des Loisirs de Sainte-Angèle, en tant que subvention 2019, au montant de 2 500.\$

Adoptée

9. HYGIÈNE DU MILIEU

10. VARIA

11. PÉRIODE DE QUESTIONS


12. LEVÉE DE LA SÉANCE

19-01-23 Sur la proposition de madame Francine Bezeau, il est résolu à l'unanimité des conseillers de levée la séance, il est 20 h 33, l'ordre du jour étant épuisé.

Adoptée



Michel Côté, maire



Denis Ouellet, directeur-général &
Secrétaire-trésorier

Je, Michel Côté, maire, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.



Michel Côté, maire

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
288962		93.73	.00	55 13100 000							
290031		4,188.41	.00								
JPRES0 J.P. REPARATIONS TRANS-METAL											
31-12-18	6460	2,391.18-	54 11200 000								
5149		109.22	.00	55 13100 000							
5166		2,281.96	.00								
IMPR50 IMPRESSION NOUVELLE IMAGE											
31-12-18	6461	98.85-	54 11200 000								
274586		6.65	.00	55 13100 000							
274611		92.20	.00								
LAMI50 LAMI JAC											
31-12-18	6462	197.19-	54 11200 000								
62611		185.69	.00	55 13100 000							
62929		11.50	.00								
TRAN10 TRANSPORT MORNEAU											
31-12-18	6463	258.28-	54 11200 000								
A7606529		258.28	.00	55 13100 000							
MRCM50 MRC DE LA MITIS											
31-12-18	6464	9,356.68-	54 11200 000								
35423		1,725.69	.00	55 13100 000							
35436		408.67	.00								
35465		1,006.48	.00								
35482		29.40	.00								
35502		9.70	.00								
35513		3,725.67	.00								
35521		2,451.07	.00								
NAPA50 WILFRID OUELLET INC. NAPA											
31-12-18	6466	937.74-	54 11200 000								
702-386453		107.49	.00	55 13100 000							
702-386659		7.18	.00								
702-386661		23.78	.00								
702-386662		633.86	.00								
702-386726		10.35	.00								
702-386786		60.74	.00								
702-386997		84.33	.00								
702-387166		10.01	.00								
OUEL20 DENIS OUELLET											
31-12-18	6467	20.64-	54 11200 000								
18DÉCEMBRE		20.64	.00	55 13100 000							
PURO50 PUROLATOR COURIER LTD											

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
31-12-18	6468	21.18-	54 11200 000								
439919941		5.28	.00	55 13100 000							
439986787		10.60	.00								
440122712		5.30	.00								
QUIN50 QUINCAILLERIE CENTRE-VILLE INC											
31-12-18	6469	25.27-	54 11200 000								
1497021		25.27	.00	55 13100 000							
PNEU75 PROVINCIAL BANDAG TIRE LTD											
31-12-18	6470	940.50-	54 11200 000								
25317		940.50	.00	55 13100 000							
PROM25 PROMOTEK											
31-12-18	6471	254.91-	54 11200 000								
5105		254.91	.00	55 13100 000							
PGSO50 PG SOLUTIONS INC											
31-12-18	6472	1,145.15-	54 11200 000								
CESA29729		523.14	.00	55 13100 000							
STD34177		622.01	.00								
RHSO50 RH SOLUTIONS											
31-12-18	6473	206.96-	54 11200 000								
8513		206.96	.00	55 13100 000							
RESTO50 RESTO HYDRAULIQUE ENR.											
31-12-18	6474	206.38-	54 11200 000								
73282		136.96	.00	55 13100 000							
73353		69.42	.00								
REGI75 AVIS DE MUTATION											
31-12-18	6475	24.00-	54 11200 000								
201803079646		24.00	.00	55 13100 000							
SECU50 SECURITE MEDIC											
31-12-18	6476	283.01-	54 11200 000								
432158-		283.01	.00	55 13100 000							
SANI25 SANI-MANIC INC.											
31-12-18	6477	565.25-	54 11200 000								
042551		565.25	.00	55 13100 000							
SCF50 S.C.F.P. SECTION LOCALE 1142											
31-12-18	6478	388.26-	54 11200 000								
DÉCEMBRE		388.26	.00	55 13100 000							
TETR50 TETRA TECH QI INC											

DATE	#CHQ	\$CHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
31-12-18	6479	7,036.49-	54 11200 000								
60595323		7,036.49	.00	55 13100 000							
ULTI50 GROUPE ULTIMA INC.											
31-12-18	6480	27,164.00-	54 11200 000								
9846		26,917.00	.00	55 13100 000							
10908		247.00	.00								
XERO50 XEROX CANADA LTEE											
31-12-18	6481	872.36-	54 11200 000								
F53414857		393.26	.00	55 13100 000							
F53561821		345.73	.00								
L31545986		133.37	.00								
39 CHEQUES		75,924.55-			.00						
TOT. FACT.		75,924.55	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	75,924.55-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	75,924.55	
*** TOTAL ***			.00	

DATE	#CHQ	SCHEQUE	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	SDEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
ANCT50 ANCTIL ELECTRIQUE ENR.											
31-12-18	6448	1,310.72	54 11200 000								
NOTE: Le chèque n'a pas été remboursé aux Loisirs comme prévu.											
2692		1,310.72-	.00	55 13100 000							
LOIS50 LES LOISIRS DE STE-ANGELE											
31-12-18	6486	1,310.72-	54 11200 000								
2692		1,310.72	.00	55 13100 000							

2 CHEQUES		.00			.00						
TOT. FACT.		.00	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
		*** TOTAL ***	.00	

DATE	#PRE	\$PRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
MINI50 MINISTERE DU REVENU DU QUEBEC											
31-12-18	311	8,866.66-	54 11200 000								
NOVEMBRE 18		8,866.66	.00	55 13100 000							
RECE50 RECEVEUR GENERAL DU CANADA											
31-12-18	312	4,135.36-	54 11200 000								
DÉCEMBRE 18		4,135.36	.00	55 13100 000							

2 PRELEV.		13,002.02-			.00						
TOT. FACT.		13,002.02	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	13,002.02-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	13,002.02	
		*** TOTAL ***	.00	

DATE	#PRE	\$PRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
BELL50 BELL MOBILITE INC.											
31-12-18	313	19.51-	54 11200 000								
DÉCEMBRE		19.51	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-12-18	314	653.96-	54 11200 000								
632502163979		653.96	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-12-18	315	216.90-	54 11200 000								
637002161730		216.90	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-12-18	316	105.24-	54 11200 000								
637002161731		105.24	.00	55 13100 000							
HYDR50 HYDRO-QUEBEC											
31-12-18	317	1,516.72-	54 11200 000								
686502123809		1,516.72	.00	55 13100 000							
TELU50 TELUS QUEBEC											
31-12-18	318	68.14-	54 11200 000								
DÉCEMBRE		68.14	.00	55 13100 000							
TELU50 TELUS QUEBEC											
31-12-18	319	710.64-	54 11200 000								
DÉCEMBRE 18		710.64	.00	55 13100 000							

7 PRELEV.		3,291.11-			.00						
TOT. FACT.		3,291.11	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	3,291.11-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	3,291.11	
*** TOTAL ***			.00	

DATE	#PRE	\$PRELEV	#G/L BANQ	TAXE	TOTAL	REPARTITIONS					
#FACTURE		MONTANT	ESCOMPTE	#G/L-C/F	#G/L-ESC	#G/L-DEP	\$DEPENSE	TPS/TVH	TVP	RECL.TAXE	DEP.NET
COGE50	COGECO CABLE										
31-12-18	320	33.92-	54 11200 000								
120010779920		33.92	.00	55 13100 000							
1 PRELEV.		33.92-			.00						
TOT. FACT.		33.92	.00		.00	.00	.00	.00	.00	.00	.00

SOMMAIRE DES REPARTITIONS

G/L #	DATE/COMPT	DESCRIPTION	MONTANT	TOTAL
C 54 11200 000		BANQUE - COMPTE GENERAL	33.92-	
C 55 13100 000		FOURNISSEURS	33.92	
*** TOTAL ***			.00	